CTL emplois… 2°round !
Séance du 10 janvier 2017

COMPTE RENDU

Section de Tarn et Garonne **Montauban, le 30/01/2017**

Résumé de l'épisode précédent :

Première convocation le 15 décembre 2016, boycott de la parité syndicale...

Déclaration intersyndicale :

Monsieur le président du CTL,

Pour les motifs exposés ci-dessous, les représentants du personnel boycottent le comité technique local convoqué pour le 15 décembre 2016 :

- La suppression de 1815 emplois à la DGFIP pour 2017 dont 8 dans le Tarn et Garonne.
- La dégradation des conditions d'exercice des missions au sein de la DGFiP.
- L'incapacité manifeste du Directeur Général à défendre ses agents et ses services.
- Les régressions que celui-ci leur impose dans ses choix stratégiques pour notre administration.
- Les décisions unilatérales prises par le Directeur Général concernant les règles de vie quotidienne des agents, preuve d'une absence de dialogue social.
- La remise en cause du statut du fonctionnaire garant de l'égalité du citoyen devant la loi.

Volet emplois 2017

Contrairement aux rumeurs colportées par le DG, et comme l'atteste l'examen du programme 156, ce sont bien 1815 suppressions d'emplois qui vont amputer la DGFiP en 2017, et non 1630.
En effet, comment peut-on considérer que le recrutement d'apprentis viendrait diminuer ce nombre ? Sans contester leur implication dans nos services, nous rappelons que le code du travail prévoit que les apprentis ne soient pas comptablilisés dans les effectifs.

La direction départementale a tenté d'expliquer pendant près de 40 minutes, la méthode mise en œuvre par la DG pour « distribuer » les suppressions dans notre département.

En bref :
« - contribution proportionnelle : -9,
- prélèvement à la source (PAS) : +2,
- transferts et redéploiements : -2 évaluateurs domaines +1 service local domaines,
-1 office public de l'habitat à la trésorerie municipale de Montauban,
- marge de manœuvre du délégué du DG : +1 »

… soit un total de -8 emplois sur notre direction, ramenant le total des emplois du département à 305.

Le volume national des suppressions d'emplois a baissé de 23,5 % (-2130 en 2016 ; -1630 en 2017 en tenant compte des chiffres « fantaisistes » du DG). Pour autant, dans le département, cette « baisse des suppressions n'est que de 11,1 % (-9 en 2016 ; -8 en 2017). Serions-nous exemplaires dans l'exemplarité ministérielle ou s'agit-il simplement d'un tour de P.A.S.-P.A.S. ?

« Répartition par catégorie : +1 AFIP, -1 AFIPA, -1 A, -3 B, -4 C »

Le DG disait : « toutes les catégories sont impactées par les suppressions d'emplois » ! Voyez donc par vous-même !

« Répartition par groupes de services : -3 direction, -1 SIE, -1 SPF, -1 trés. spécial., -2 trés. Mixtes »

La direction semble contribuer fortement mais en réalité, il y a 2 suppressions liées au transfert des domaines vers Albi !

La transfert d'un emploi C de Labastide à Montech est liée au transfert de la gestion de la communauté de communes.

La transformation du C en B sur Verdun est une régularisation afin de « coller » aux emplois réellement implantés.

	AFIP	AFIPA	A	B	C
Direction	+1	-1		-2	-1
Direction – Prélèvement à la source (P.A.S.)				+1	
Direction – Evaluateurs du domaine			-2		
Direction – Service local du domaine			+1		
SIP Montauban				-1	+1
SIP-SIE Moissac					-1
SPF Moissac					-1
Trésorerie Municipale de Montauban				-1	
Trésorerie de Grisolles					-1
Trésorerie de Labastide St Pierre					-1
Trésorerie de Monclar de Quercy				-1	
Trésorerie de Montech					+1
Trésorerie de Verdun sur Garonne				+1	-1
TOTAL	**+1**	**-1**	**-1**	**-3**	**-4**

La règle de cette répartition est la « chasse » à la chaise vide. D'après notre direction, « ça fait moins mal ! ». A défaut d'avoir pu appliquer cette règle partout, la direction nous a indiqué avoir reçu chaque agent concerné par la suppression de son emploi. FORCE OUVRIERE se tient à leur disposition pour tout complément d'information.

A notre demande concernant la répartition des emplois supprimés dans les services de la DDFiP, le directeur a répondu qu'il s'agissait de son domaine réservé et qu'il y avait des changements en permanence ! Nous étions (mal) habitués à plus de transparence !

Vote : contre : 2 FO, 1 Solidaire et 1 CFDT

Questions diverses

FORCE OUVRIERE est intervenu sur le dernier problème de chauffage à Albasud. Certains services du SIP ont en effet subi la baisse des températures en constatant que le thermomètre de leur bureau n'osait pas dépasser les 15°. Le problè me, relayé par la voie hiérarchique a perduré depuis les derniers jours de décembre. En attendant l'intervention de l'entreprise, les personnels avaient demandé à être dotés de chauffages d'appoint qui leur ont été refusés par la direction.
Il a malheureusement fallu attendre que les agents annotent le registre hygiène et sécurité pour voir poindre le début d'une solution avec la fourniture de radiateurs électriques.

Le directeur s'est expliqué en rappelant que les dispositifs d'appoint n'étaient pas conformes à la réglementation et qu'il trouvait dommageable qu'il n'ait pas pu y avoir de dialogue.

Quel dialogue pouvait-il y avoir lorsque la discussion s'engage sur un refus catégorique ?

Les élus FO-DGFIP en CTL :
Alexandre AUDOYNAUD, Jean-Pierre MAURIE, Nathalie MAURIE, *Jean-Michel WISCART*

BULLETIN D'ADHESION

FO DGFiP

NOM : ---------- PRÉNOM : ----------

N°DGI ou N°AGORA : ---------- ADRESSE MÈL : ----------

GRADE : ---------- QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : --------- %

AFFECTATION : ----------

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFiP)

Fait à ---------- le ----------

(signature)

➔66 % *de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu*